

Special Olympics et le Mouvement paralympique

Quelle est la différence?

Special Olympics et le Mouvement paralympique sont deux organisations séparées reconnues par le Comité International Olympique (CIO). Ils sont similaires dans le sens où ils ciblent tous les deux le sport pour les athlètes en situation de handicap et sont gérés par des organisations internationales à but non lucratif. Pour le reste, Special Olympics et le Mouvement paralympique diffèrent dans trois domaines principaux: 1) les catégories de handicap des athlètes, 2) les critères et la philosophie selon lesquels les athlètes participent et 3) la structure de leur organisation respective.

ATHLÈTES

Special Olympics accueille tous les athlètes en situation de handicap mental (d'au moins 8 ans) de tous niveaux afin qu'ils/elles s'entraînent et concourent dans plus de 30 sports de type olympique. Pour être éligibles à participer à Special Olympics, les athlètes doivent présenter un handicap mental, un retard cognitif ou une déficience de développement, c'est-à-dire une limitation fonctionnelle dans l'apprentissage général et les compétences adaptatives. (Ils/Elles peuvent également présenter un handicap physique.) Le Mouvement paralympique accueille des athlètes de six catégories de handicap principales: amputation, paralysie cérébrale, handicap mental, déficience visuelle et «autres catégories» pour les affections provoquant des problèmes locomoteurs et non couverts par les catégories précédentes. Pour participer aux Jeux Paralympiques, les athlètes doivent remplir certains critères et répondre à certaines normes de qualification pour être éligibles.

PHILOSOPHIE SPORTIVE

Special Olympics croit profondément au pouvoir du sport pour aider tous les participant-es à développer leur potentiel et n'exclut aucun athlète en fonction de scores qualificatifs, mais applique plutôt un divisioning en fonction de ces scores pour une compétition équitable contre des adversaires présentant une capacité identique. Pour les athlètes de Special Olympics, l'excellence est une réussite personnelle, le reflet de l'atteinte de son potentiel maximal, un objectif auquel tout le monde peut aspirer. Pour participer aux Jeux Paralympiques, les athlètes doivent remplir certains critères et répondre à certaines normes de qualification pour être éligibles. Ces critères et ces normes dépendent de la discipline sportive et sont déterminés par les présidents de l'IPC (Comité international paralympique), les délégués techniques sportifs et les organisations sportives internationales pertinentes. Le Mouvement paralympique cible le sport d'élite, dans lequel les athlètes passent un processus de qualification rigoureux, afin que les meilleur-es ou les plus qualifié-es selon leurs performances puissent concourir aux Jeux.

STRUCTURE

Special Olympics est le plus grand mouvement sportif mondial pour les personnes en situation de handicap mental. Il vise la constitution d'un réseau international d'athlètes de tous les niveaux qui participent à des compétitions sportives, tout en créant des communautés de dirigeant-es qui s'engagent pour l'inclusion, l'acceptation et la dignité pour tous. Avec son siège situé à Washington DC, Special Olympics est présent tout au long de l'année dans sept régions du globe, plus de 170 pays et possède plus de 220 programmes fonctionnant au quotidien et visant à favoriser l'autonomisation par le biais de 32 sports de type olympique. Il existe un conseil d'administration international. Le Mouvement paralympique est dirigé par le

Fiche

Comité International Olympique (CIO). En tant qu'organisation internationale représentant le sport pour les athlètes en situation de handicap, l'IPC est constitué de représentants élus originaires du monde entier.

L'Assemblée générale, son organe de décision suprême, inclut environ 165 nations membres, représentées par leur Comité paralympique national et quatre organisations spécialisées dans le handicap.